



SANTÉ

Prise de RDV facilitée : kinésithérapeute ou sage-femme

Publié le 19 janvier 2026

Accès rapide à un kinésithérapeute ou une sage-femme

Pour améliorer l'accès aux soins urgents non vitaux, la CPTS du Pays Blanc déploie un service de consultation urgente de dépannage. Ce dispositif permet aux habitants d'obtenir un rendez-vous rapide, lorsqu'un problème de santé nécessite une prise en charge sans délai.

Motifs possibles :

- Kinésithérapeutes : douleurs invalidantes, entorses, torticolis, suites d'hospitalisation, kinésithérapie respiratoire...
- Sages-femmes : saignements, douleurs mammaires, gêne intime, contraception d'urgence, IVG médicamenteuse, dépistage IST, soutien psychologique...

Il s'agit d'une seule consultation **ponctuelle**, destinée à répondre rapidement à un besoin urgent **non vital**.

Ce dispositif est destiné aux habitants du territoire de la CPTS du Pays Blanc — de Guérande à Pénestin, de la presqu'île à la Brière — ainsi qu'aux touristes qui y séjournent.

En appelant le numéro gratuit :

<https://www.batzsurmer.fr/informations-transversales/actualites/rdv-rapide-kinesitherapeute-ou-sage-femme-1-29792?>

- vous êtes mis en relation avec un télésecrétariat médical,
- votre situation est évaluée,
- vous êtes orienté vers un kinésithérapeute ou une sage-femme proche de chez vous.



Numéro gratuit : 02 51 86 73 34 - Télésecrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h Informations : www.cptsdupaysblanc.fr

Besoin d'un kiné rapidement ?

CONSULTATION URGENTE DE DÉPANNAGE

avec un kinésithérapeute

Comment ça marche ?



02 51 86 73 34
numéro gratuit

Télésecrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h

Le télésecrétariat évalue votre demande et vous oriente, si nécessaire, vers un kinésithérapeute disponible sur le territoire pour une consultation ponctuelle.

Pour quels motifs ?



Douleurs invalidantes: lumbago, torticols, entorses, etc.

Après une opération ou une hospitalisation: prothèse de hanche, fracture récente, etc.

Kinésithérapie respiratoire
Accident / arrêt de travail

À savoir

- Ordonnance obligatoire
- Consultation ponctuelle, sans suivi
- Ne remplace pas votre kiné habituel

Dispositif proposé par la CPTS du Pays Blanc

En savoir plus sur les consultations urgentes de dépannage kiné



Besoin d'une sage-femme rapidement ?

CONSULTATION URGENTE DE DÉPANNAGE

avec une sage-femme

Comment ça marche ?



02 51 86 73 34
numéro gratuit

Télésecrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 19h30 et le samedi de 8h à 12h

Le télésecrétariat évalue votre demande et vous oriente, si nécessaire, vers une sage-femme disponible sur le territoire pour une consultation ponctuelle.

Pour quels motifs ?



- Infections urinaires,
- Douleurs vulvaires ou pelviennes aigues,
- Douleurs ou masses dans les seins,
- Saignements ou douleurs pendant la grossesse,
- Dépistage IST,
- Agressions physiques / sexuelles,
- Demande d'IVG,
- Contraception d'urgence,
- Symptômes dépressifs pendant ou après la grossesse,
- Urgence allaitement,
- Etc.

À savoir

- Consultation ponctuelle, sans suivi
- Ne remplace pas votre sage-femme habituelle
- Pour une urgence vitale,appelez le 15

Dispositif proposé par la CPTS du Pays Blanc

En savoir plus sur les consultations urgentes de dépannage sage-femme





MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
Conformité RGAI
Non conforme 02 40 23 92 25